

Photo : Arthur Ogleznev

Bâtir la transition durable

RAPPORT DE DURABILITÉ

Rapport VSME 2025

BThConseil EI · Barbara Thocquenne

Exercice 2025 · Module complet · Base individuelle
Établi avec le Portail RSE (portail-rse.beta.gouv.fr)

Introduction

Dans un contexte de transition économique, sociale et environnementale accélérée, notre entreprise est consciente de la nécessité de renforcer la transparence de ses pratiques et de structurer sa démarche de durabilité. Le VSME, Voluntary Sustainability Reporting Standard for SMEs, offre un cadre volontaire de référence permettant aux petites et moyennes entreprises de formaliser et de communiquer leurs engagements, leurs impacts et leurs progrès en matière de durabilité.

Ce rapport s'inscrit dans cette dynamique. Il a pour objectif de présenter de manière structurée les pratiques, politiques et indicateurs clés de notre entreprise en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), en tenant compte de sa taille, de son modèle économique et de ses enjeux spécifiques. Au-delà d'un exercice de reporting, ce document constitue un outil de pilotage interne, de dialogue avec nos parties prenantes et de valorisation des actions engagées.

En s'appuyant sur le cadre VSME, notre entreprise adopte une approche proportionnée, pragmatique et progressive de la durabilité. Ce rapport reflète l'état actuel de notre démarche, identifie les principaux risques et opportunités liés aux enjeux ESG, et met en lumière les priorités stratégiques définies pour les années à venir. Il constitue une base de référence appelée à évoluer dans le temps, au rythme de la maturité de notre organisation et des évolutions de son environnement économique et réglementaire.

Sommaire

Informations générales

- **B1** Base d'établissement
- **B2** Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable
- **C1** Stratégie : modèle économique et initiatives liées à la durabilité
- **C2** Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

Environnement

- **B3** Énergie et émissions de gaz à effet de serre
- **B4** Pollution de l'air, de l'eau et des sols
- **B5** Biodiversité
- **B6** Eau
- **B7** Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets
- **C3** Cibles de réduction des émissions de GES et transition climatique
- **C4** Risques climatiques

Social

- **B8** Effectifs : caractéristiques générales
- **B9** Effectifs : santé et sécurité
- **B10** Effectifs : rémunération, négociation collective et formation
- **C5** Caractéristiques supplémentaires (générales) des effectifs
- **C6** Informations complémentaires sur les effectifs – Politiques et procédures en matière de droits de l'homme
- **C7** Incidents graves en matière de droits de l'homme

Gouvernance

- **B11** Condamnations et amendes en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption
- **C8** Recettes de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'UE
- **C9** Ratio femmes/hommes au sein de l'organe de gouvernance

PARTIE

Informations générales

Cette première partie présente les éléments de contexte nécessaires à la compréhension du profil de notre entreprise. Ce socle descriptif permet de situer les données et indicateurs présentés dans les autres parties, d'en assurer la cohérence et de garantir une lecture claire et proportionnée des métriques communiquées.

- **B1** Base d'établissement
- **B2** Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable
- **C1** Stratégie : modèle économique et initiatives liées à la durabilité
- **C2** Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

B1 Base d'établissement

Choix du module
Module complet

Type de périmètre
Base individuelle

Forme juridique
Entrepreneur individuel (EI)

Code(s) NACE
Activités de conseil pour les affaires et autre conseil de gestion

Pays d'exercice
FRANCE

Total du bilan (en euros)
18686 euros

Chiffre d'affaires (en euros)
42830 euros

Nombre de salariés
0 salariés

Coopérative
NON

Liste des filiales incluses dans le rapport

Nom de la filiale	Adresse légale	Pays	Code postal	Commentaires
—	—	—	—	—

Liste des sites

Numéro ID	Nom du site	Adresse	Code postal	Ville	Pays	Géolocali-sation
1	Siège	44 rue Guillaume Bigourdan	91320	Wissous	FRANCE	[2.334242,48.732636]

Certifications ou labels en matière de durabilité

Non pertinent

B2 Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

Participation effective à la gouvernance

Cet indicateur n'est pas applicable car la forme juridique renseignée par l'entreprise n'est pas une coopérative.

Investissement dans l'économie sociale (en euros)

Cet indicateur n'est pas applicable car la forme juridique renseignée par l'entreprise n'est pas une coopérative.

Limites statutaires à la distribution des profits

Cet indicateur n'est pas applicable car la forme juridique renseignée par l'entreprise n'est pas une coopérative.

Déclaration des pratiques et politiques de durabilité

Enjeux de durabilité	Des pratiques/ politiques sont mises en œuvre ou envisagées	Elles sont accessibles au public	Des cibles ont été fixées
Changement climatique	OUI	OUI	OUI
Pollution	NON	NON	NON
Eau et ressources aquatiques et marines	NON	NON	NON
Biodiversité et écosystèmes	NON	NON	NON
Économie circulaire	OUI	OUI	OUI
Personnel propre à l'entreprise	OUI	OUI	OUI
Travailleurs dans la chaîne de valeur	OUI	OUI	OUI
Communautés affectées	OUI	OUI	OUI
Consommateurs et utilisateurs finaux	OUI	OUI	OUI
Conduite des affaires et lutte contre la corruption	OUI	OUI	OUI

C1 Stratégie : modèle économique et initiatives liées à la durabilité

Produits et services proposés

Cabinet indépendant de conseil et de formation en responsabilité sociétale des entreprises (RSE), dédié aux PME.

Conseil : définition et déploiement de la démarche RSE (diagnostic, matérialité, plan d'action), bilans des émissions de gaz à effet de serre (méthode Bilan Carbone®), préparation à l'évaluation EcoVadis, accompagnement à la conformité CSRD et au reporting VSME, rédaction de rapports et de chartes (achats responsables, éthique).

Formation : formations inter et intra-entreprise (achats responsables, RSE, climat), sensibilisation des équipes et animation d'ateliers.

Dispositifs publics : prestataire habilitée pour le Diag Décarbon'Action de Bpifrance et pour la méthode ACT® Pas à Pas de l'ADEME (accompagnement à la stratégie bas carbone).

Labellisation : en 2025, la dirigeante était également évaluatrice externe pour le label AFNOR Engagé RSE.

Missions réalisées principalement à distance, en direct ou via des organismes de formation partenaires.

Marchés sur lesquels l'entreprise exerce ses activités

PME et ETI françaises en BtoB, souvent fournisseurs ou sous-traitants de grands donneurs d'ordre qui leur demandent des preuves de leur démarche RSE (évaluation EcoVadis, bilan carbone, questionnaires fournisseurs).

Secteurs : bâtiment et travaux publics (ingénierie, fabrication et distribution de matériaux, contrôle technique), services aux entreprises, distribution, événementiel.

Zone géographique : principalement l'Île-de-France pour le conseil ; toute la France pour la formation.

Canaux : missions en direct auprès des entreprises, et formations dispensées pour le compte d'organismes de formation professionnelle.

Principales relations d'affaires

Clients : PME et ETI en BtoB, en direct ou via des organismes de formation professionnelle pour lesquels la dirigeante intervient comme formatrice.

Une partie des missions de conseil est facturée par l'intermédiaire d'une société de portage salarial.

Partenaires : indépendants et TPE spécialisés en RSE, pour des offres conjointes et des stands partagés lors de salons ; réseaux professionnels (Association pour la transition Bas Carbone, clubs d'entrepreneurs locaux).

Fournisseurs : environ 25, essentiellement de services : logiciels et applications, assurances, téléphonie et internet, publicité et salons, conception et maintenance du site internet, transports.

Le bureau est loué à un bailleur privé.

La grande majorité des fournisseurs sont établis en France ou dans l'Union européenne, à l'exception de plusieurs éditeurs de logiciels américains ou extra-européens (notamment Microsoft, HP, OpenAI, Canva).

Éléments clés liés aux enjeux de durabilité

- Sobriété des achats de services : logiciels, publicité et salons représentent 55 % de l'empreinte carbone 2025.
- Décarbonation des déplacements : train pour les trajets longs, recours ponctuel à la voiture (18 % des émissions).
- Durabilité des équipements informatiques : achats d'occasion, durée d'usage prolongée (8 ans pour les ordinateurs, 10 ans pour les écrans).
- Sécurité et stockage des données : confidentialité des données clients, hébergement dans l'Union européenne, volume stocké, encadrement de l'usage de l'IA.
- Indépendance et déontologie : prévention des conflits d'intérêts, notamment vis-à-vis des organismes d'évaluation et de labellisation.
- Gestion des compétences : veille réglementaire continue et formation (21 jours en 2025) pour maintenir l'expertise.
- Qualité de vie au travail : charge de travail élevée, à équilibrer.
- Impact positif des missions : contribution à la transition des PME clientes (bilans carbone, plans d'action, formation des équipes).

C2 Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

Pour chaque enjeu de durabilité : description des pratiques, politiques ou initiatives futures, cibles définies et niveau hiérarchique le plus élevé responsable de leur mise en œuvre.

Changement climatique

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

BThConseil EI exerce l'essentiel de son activité depuis son bureau, à distance de ses clients. Les missions se déroulent majoritairement en visioconférence et par échanges dématérialisés. Les déplacements concernent surtout des rencontres professionnelles (clubs d'entrepreneurs, rendez-vous) et ponctuellement des interventions chez les clients.

Ils se font en transports en commun et en train : en 2025, environ 6 500 km en train, pour 20 kg CO2e. La voiture est réservée aux clients mal desservis par les transports en commun, aux soirées de club et aux annulations de train (environ 1 600 km en 2025, VTC compris). Aucun déplacement en avion n'est effectué. Les trajets entre le domicile et le bureau se font à pied ou en vélo électrique.

L'énergie du bureau est comprise dans les charges du local, ce qui laisse peu de prise directe sur le choix du fournisseur. Le bureau est chauffé par une climatisation réversible.

BThConseil EI a calculé sa première empreinte carbone, portant sur l'année 2025, selon la méthode Bilan Carbone®, avec la Base Carbone® de l'ADEME : 3,21 t CO2e. Le premier poste est celui des achats de services (55 %). Un plan de sept actions vise une réduction de 17 % d'ici 2028 :

- privilégier le train, même en cas d'annulation ;
- rejoindre les gares en vélo ;
- covoiturer pour les soirées de club ;
- arbitrer les dépenses de visibilité ;
- revoir chaque année les abonnements logiciels ;
- choisir des repas d'affaires végétariens ;
- faire entretenir la climatisation.

CIBLES DÉFINIES

−21 % d'émissions de GES d'ici 2030 par rapport à 2025, et −90 % en 2050.

C'est le rythme de réduction recommandé par la SBTi pour une trajectoire compatible avec 1,5 °C.

−17 % (0,55 t CO2e) d'ici 2028, grâce au plan d'actions.

0 déplacement en avion.

100 % des trajets longs en train, y compris en cas d'annulation (report plutôt que voiture).

2 jours au maximum par mois sur site client.

Empreinte carbone recalculée chaque année.

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Pollution

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

Enjeu non matériel. BThConseil EI exerce une activité de conseil intellectuel, sans site de production, sans procédé industriel, sans substances dangereuses et sans rejets dans l'air, l'eau ou les sols. Aucune politique spécifique n'est formalisée. Les seules sources indirectes (équipements électroniques, consommables d'impression) sont traitées au titre de l'économie circulaire.

CIBLES DÉFINIES

sans objet

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Eau et ressources aquatiques et marines

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

Enjeu non matériel. La consommation d'eau se limite à l'usage sanitaire du bureau et elle est comprise dans les charges du local. L'activité n'a aucun lien avec les milieux aquatiques ou marins. Aucune politique spécifique n'est formalisée.

CIBLES DÉFINIES

sans objet

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Biodiversité et écosystèmes

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

Enjeu non matériel en direct : aucun site propre, aucune emprise foncière, aucune activité en zone sensible. L'impact indirect principal vient de la fabrication des équipements numériques (extraction de ressources). Il est limité par la politique d'achat de matériel de seconde main.

CIBLES DÉFINIES

sans objet

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Économie circulaire

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

BThConseil EI achète son équipement d'occasion : ordinateurs, écrans, imprimante, bureau, mobilier et électroménager. Seuls le premier ordinateur, acheté au lancement de l'activité, et un destructeur de papier ont été achetés neufs. La durée d'usage du matériel est prolongée au maximum : le premier ordinateur, acheté neuf en 2019, est toujours en service, tout comme un smartphone acheté d'occasion en 2020.

L'impression passe par un abonnement HP Instant Ink. L'envoi de cartouches s'ajuste à la consommation réelle, la facturation au volume incite à limiter les impressions, et les cartouches vides sont collectées pour recyclage.

Les livrables sont dématérialisés : un seul rapport papier a été remis en 2025. Les déchets du bureau sont triés : environ deux tiers d'emballages, déposés dans le bac de tri sélectif, et un tiers d'ordures ménagères.

Initiative future : réemploi systématique du matériel en fin d'usage (revente, don ou filière de reconditionnement).

CIBLES DÉFINIES

Achats d'occasion ou reconditionnés en priorité ; achat neuf uniquement à défaut, avec :

- Une durée d'usage minimale : 8 ans pour les ordinateurs, 10 ans pour les écrans, 5 ans pour le smartphone.

100 % de livrables dématérialisés, sauf demande expresse du client.

100 % du matériel en fin d'usage réemployé ou confié à une filière de reconditionnement.

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Personnel propre à l'entreprise

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

BThConseil EI n'a pas de salarié : la dirigeante est la seule personne qui travaille dans l'entreprise. Elle travaille depuis un bureau loué, avec une organisation fondée sur l'autonomie.

Le développement des compétences est continu :

- Environ 3 heures par semaine de webinaires de veille sectorielle ;
- En 2025, environ 21 jours de formation : montage vidéo (5 j), management de transition (5 j), ACT Pas à Pas (4 j), Dojos Lefebvre Dalloz Compétences pour maintenir le niveau de formatrice (4 demi-journées), ACV (2 j), création de logo (1 j), Fresque BEGES (1 j), mise à jour Bilan Carbone® V9 (1 j, décembre 2025).

La charge de travail journalière est élevée mais les congés préservés.

Pour mieux équilibrer vie professionnelle et vie personnelle, la dirigeante a décidé d'accueillir un stagiaire pendant 3 mois pour l'appuyer dans ses missions.

CIBLES DÉFINIES

Au moins 10 jours de formation par an (21 jours en 2025).

Maintien des habilitations professionnelles (Bilan Carbone®, Diag Décarbon'Action Bpifrance, ACT de l'Ademe).

Accueil d'un stagiaire pendant 3 mois (recherche engagée).

Au moins 5 semaines de congés par an (atteint en 2025).

Au moins 1 jour de repos par semaine.

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Travailleurs dans la chaîne de valeur

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

BThConseil EI ne sous-traite pas ses missions. Ses contrats interdisent toute sous-traitance sans l'accord écrit préalable du client.

L'entreprise collabore ponctuellement avec des indépendants et des TPE spécialisés en RSE, pour des offres conjointes. En 2025, elle a aussi partagé un stand de salon avec deux partenaires.

Ses achats de prestations sont confiés en priorité à des indépendants et à des TPE : conception et maintenance du site internet par Web d'ici, une prestataire qui pratique l'écoconception, création graphique, conseil et impression.

Le matériel est acheté d'occasion, auprès de particuliers ou sur des plateformes de revente.

Aucun critère d'achat responsable n'est formalisé à ce jour.

Initiative future :

- Formaliser des critères simples de choix des fournisseurs et partenaires :

- Priorité aux indépendants et aux TPE ;
- Matériel d'occasion ou reconditionné ;
- Logiciels hébergés dans l'Union européenne ;
- Écoconception des services numériques ;
- Paiement rapide des petits fournisseurs.

CIBLES DÉFINIES

Critères d'achat responsable formalisés et publiés d'ici fin 2026.

100 % des nouveaux fournisseurs et partenaires choisis selon ces critères à partir de 2027.

Règlement des indépendants et des TPE sous 30 jours maximum.

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Communautés affectées

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

La dirigeante s'implique dans le tissu économique local :

- Clubs d'entrepreneurs Agir et Innover (Sucy-en-Brie) et CEW (Wissous) ;
- Mandat bénévole de vice-présidente du conseil d'administration d'un bailleur social francilien, Seqens. Elle participe à ses commissions RSE et achats, ce qui contribue aux pratiques responsables du secteur du logement et du bâtiment.

BThConseil EI partage aussi son expertise avec ces réseaux. En 2025, la dirigeante a animé un atelier sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre au club Agir et Innover. Elle a aussi participé à l'organisation du salon H2E et y a animé une table ronde.

CIBLES DÉFINIES

Au moins 1 session d'animation par an pour un club d'entrepreneurs local (atteint en 2025).

Au moins 1 intervention par an dans un événement économique territorial (atteint en 2025 : table ronde du salon H2E)

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Consommateurs et utilisateurs finaux

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

Contrats clairs avec les clients : confidentialité pendant la mission et 2 ans après, protection des données personnelles (RGPD), indépendance, propriété intellectuelle, responsabilité civile professionnelle.

Politique de confidentialité consultable sur bthconseil.fr.

Stockage des documents dans l'Union européenne : Microsoft 365 (OneDrive, SharePoint, Exchange, Teams) en France, pCloud dans sa région de données européenne, Zoho dans ses centres de données européens.

Usage de l'intelligence artificielle : BThConseil EI a utilisé l'assistant ChatGPT (OpenAI) pour préparer ses contenus et ses livrables, sans lui transmettre aucune donnée client. Tous les livrables sont relus et validés par la dirigeante.

Les outils d'automatisation des posts sur LinkedIn (Waalaxy, Kawaak) et de veille (Notion, Make) ne traitent aucune donnée client.

Site internet conçu par une prestataire spécialisée en écoconception : affichage de l'empreinte carbone des pages (Website Carbon), police lisible (Montserrat), widget d'accessibilité, aucune animation.

CIBLES DÉFINIES

Registre des traitements RGPD en place en 2026.

Clause IA dans 100 % des nouvelles propositions et des nouveaux contrats à partir de 2027.

Clause sur les transferts de données mise à jour dans le contrat type à partir de 2027.

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

Conduite des affaires et lutte contre la corruption

PRATIQUES, POLITIQUES OU INITIATIVES FUTURES

Aucune transaction en espèces. Toutes les factures émises sont électroniques. Les clients règlent par virement, et les achats sont payés par virement, prélèvement ou carte bancaire professionnelle. La comptabilité ne comporte aucun compte de caisse.

Invitations tracées. Chaque invitation au restaurant est enregistrée en comptabilité avec son objet et la catégorie de son bénéficiaire (client, prospect, partenaire).

Conflits d'intérêts et indépendance. Les contrats prévoient que BThConseil EI informe le client par écrit, et à l'avance, de toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts. Ils prévoient aussi l'exercice des missions en totale indépendance.

Initiative future :

- Rédaction d'une charte d'éthique et de déontologie, publiée sur le site. Elle couvrira les cadeaux et invitations, les conflits d'intérêts et l'indépendance vis-à-vis des organismes d'évaluation et de labellisation.

CIBLES DÉFINIES

Charte d’éthique et de déontologie rédigée et publiée sur bthconseil.fr en 2026.

0 transaction en espèces.

100 % des invitations et cadeaux enregistrés en comptabilité avec leur objet.

NIVEAU HIÉRARCHIQUE RESPONSABLE : Dirigeante fondatrice

PARTIE

Environnement

Les métriques environnementales constituent un pilier essentiel du reporting VSME pour notre entreprise, car elles permettent d'évaluer de manière structurée les impacts, les risques et les opportunités liés à nos activités. Elles offrent une base factuelle pour suivre notre performance environnementale dans le temps, comparer les résultats et orienter nos décisions stratégiques.

- **B3** Énergie et émissions de gaz à effet de serre
- **B4** Pollution de l'air, de l'eau et des sols
- **B5** Biodiversité
- **B6** Eau
- **B7** Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets
- **C3** Cibles de réduction des émissions de GES et transition climatique
- **C4** Risques climatiques

B3 Énergie et émissions de gaz à effet de serre

Consommation d'électricité

	Renouvelable (en MWh)	Non renouvelable (en MWh)	Total (en MWh)
Consommation d'énergie	0.57	1.44	2.01

Consommation de combustibles

	Renouvelable (en MWh)	Non renouvelable (en MWh)	Total (en MWh)
Consommation d'énergie	0	0	0

Estimation des émissions brutes de GES des scopes 1 et 2

	Scope 1 (en $teqCO_2$)	Scope 2 basé sur la locatlisation (en $teqCO_2$)	Total (en $teqCO_2$)
Émissions brutes	0.096	0.085	0.181

Intensité des GES

0.000004226009806210600046696240953

Estimation des émissions brutes de GES de scope 3

	Émissions brutes de GES (en teqCO_2)
1. Biens et services achetés	1.994
2. Biens d'investissement	0.25
3. Activités relevant des secteurs des combustibles et de l'énergie	0.036
4. Transport et distribution en amont	0
5. Déchets produits lors de l'exploitation	0.088
6. Voyages d'affaires	0.52
7. Déplacements domicile-travail des salariés	0
8. Actifs loués en amont	0.136
9. Acheminement en aval	0
10. Transformation des produits vendus	0
11. Utilisation des produits vendus	0
12. Traitement en fin de vie des produits vendus	0
13. Actifs loués en aval	0
14. Franchises	0
15. Investissements	0

Total des émissions brutes de GES de scope 3

	Émissions brutes de GES (en teqCO_2)
Total du scope 3	3.024
Total des scopes , 2 (basé sur la localisation) et 3	3.205

B4 Pollution de l’air, de l’eau et des sols

Pollution de l’air

Non pertinent

Pollution de l’eau

Non pertinent

Pollution des sols

Non pertinent

B5 Biodiversité

Sites situés dans les zones sensibles sur le plan de biodiversité

Site (enregistré dans B1)	Superficie	Site situé dans une zone sensible	Site à proximité d'une zone sensible
1	30	NON	NON

Unité de surface

mètres carrés (m^2)

Affectation des terres

Non pertinent

B6 Eau

Total des prélèvements d'eau sur l'ensemble des sites (en m^3)

10 m3

Total des prélèvements d'eau sur les sites situés dans les zones soumises à un stress hydrique élevé (en m^3)

0 m3

Consommation d'eau (en m^3)

Les processus de production de l'entreprise n'entraînent pas une consommation d'eau importante

B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Description des principes de l'économie circulaire

- Achats de mobilier et de matériel d'occasion en priorité ;
- Critères d'achat : lieu de fabrication et quantité d'emballages pris en compte dans le choix des produits ;
- Impression par abonnement HP Instant Ink, avec collecte des cartouches, en recto-verso ;
- Livrables dématérialisés.

Classification des déchets

N°	Type de déchets
01	Déchets provenant de l'exploration et de l'exploitation des mines et des carrières ainsi que du traitement physique et chimique des minéraux
02	Déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche ainsi que de la préparation et de la transformation des aliments
03	Déchets provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, de pâte à papier, de papier et de carton

N°	Type de déchets
04	Déchets provenant des industries du cuir, de la fourrure et du textile
05	Déchets provenant du raffinage du pétrole, de la purification du gaz naturel et du traitement pyrolitique du charbon
06	Déchets des procédés de la chimie minérale
07	Déchets des procédés de la chimie organique
08	Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation (FFDU) de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), mastics et encres d'impression
09	Déchets provenant de l'industrie photographique
10	Déchets provenant de procédés thermiques
11	Déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux, et de l'hydrométallurgie des métaux non ferreux
12	Déchets provenant de la mise en forme et du traitement physique et mécanique de surface des métaux et matières plastiques
13	Huiles et combustibles liquides usagés (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux chapitres 05, 12 et 19)
14	Déchets de solvants organiques, d'agents réfrigérants et propulseurs (sauf chapitres 07 et 08)
15	Emballages et déchets d'emballages ; absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection non spécifiés ailleurs
16	Déchets non décrits ailleurs sur la liste
17	Déchets de construction et de démolition (y compris déblais provenant de sites contaminés)
18	Déchets provenant des soins médicaux ou vétérinaires et/ou de la recherche associée (sauf déchets de cuisine et de restauration ne provenant pas directement des soins médicaux)
19	Déchets provenant des installations de gestion des déchets, des stations d'épuration des eaux usées hors site et de la préparation d'eau destinée à la consommation humaine et d'eau à usage industriel
20	Déchets municipaux (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément

Gestion des déchets

L’entreprise ne produit que des déchets ménagers

Flux massique annuel des matières pertinentes utilisées

L’entreprise n'exerce pas d'activité dans un secteur utilisant des flux de matières importants (fabrication, construction, emballage ou autres).

C3 Cibles de réduction des émissions de GES et transition climatique

Année de référence
2025

Année cible
2030

Cibles de réduction des émissions de GES des scopes 1 et 2

	Année de référence (en $teqCO_2$)	Année cible (en $teqCO_2$)	Réduction en %	Principales actions prévues
Scope 1	0.096	0.048	• 50.0%	• Demander au bailleur l'entretien annuel et le contrôle d'étanchéité de la climatisation (fluide R410A), afin de réduire les fuites de fluide frigorigène de moitié.
Scope 2 basé sur la localisation	0.085	0.085	0.0%	• Électricité incluse dans les charges du bureau : pas de levier sur le fournisseur. • Maintien de la consommation (matériel sobre, pas d'équipement supplémentaire).
Total	0.181	0.133	• 26.5%	

Cibles de réduction des émissions de GES du scopes 3

	Année de référence ($teqCO_2$)	Année cible ($teqCO_2$)	Réduction en %	Principales actions prévues
1. Biens et services achetés	1.994	1.669	• 16.3%	• Arbitrer les dépenses de visibilité (annuaires, salons) et réemployer le matériel de stand ; • Revoir chaque année les abonnements logiciels ; • Choisir un menu végétarien pour un repas d'affaires sur deux ; • Privilégier des fournisseurs de services plus sobres.
2. Biens d'investissement	0.25	0.156	• 37.6%	• Maintenir l'achat de matériel d'occasion ou reconditionné en priorité et prolonger sa durée d'usage (ordinateurs 8 ans, écrans 10 ans). L'acquisition d'un ordinateur de bureau plus modulable et réparable est envisagée, en remplacement d'un portable.
3. Activités relevant des secteurs des combustibles et de l'énergie	0.036	0.036	0.0%	• Électricité incluse dans les charges du local : maintien.
4. Transport et distribution en amont	0	0	0 %	Non concerné

	Année de référence ($teqCO_2$)	Année cible ($teqCO_2$)	Réduction en %	Principales actions prévues
5. Déchets produits lors de l'exploitation	0.088	0.088	0.0%	• Maintien du tri des emballages ; • Livrables dématérialisés.
6. Voyages d'affaires	0.52	0.314	• 39.6%	• Train pour tous les trajets longs, y compris en cas d'annulation ; • Vélo électrique pour rejoindre les gares ; • Covoiturage pour les soirées de club.
7. Déplacements domicile-travail des salariés	0	0	0 %	• Trajets à pied ou à vélo.
8. Actifs loués en amont	0.136	0.136	0.0%	• Maintien (bureau de 30 m^2).
9. Acheminement en aval	0	0	0 %	Non concerné
10. Transformation des produits vendus	0	0	0 %	Non concerné
11. Utilisation des produits vendus	0	0	0 %	Non concerné
12. Traitement en fin de vie des produits vendus	0	0	0 %	Non concerné
13. Actifs loués en aval	0	0	0 %	Non concerné
14. Franchises	0	0	0 %	Non concerné
15. Investissements	0	0	0 %	• Pas de projet.

Cumul des cibles de réduction des émissions de GES

	Année de référence ($teqCO_2$)	Année cible ($teqCO_2$)	Réduction en %
Total du scope 3	3.024	2.399	• 20.7%
Total des scopes 1, 2 (basé sur la localisation) et 3	3.205	2.532	• 21.0%

Description du plan de transition climatique

BThConseil EI a calculé sa première empreinte carbone, portant sur l'année 2025, selon la méthode Bilan Carbone®, avec les facteurs d'émission de la Base Carbone® V23.6 de l'ADEME : 3,21 t CO2e, dont

- 3 % en scope 1,
- 3 % en scope 2, et
- 94 % en scope 3.

Les achats de services (logiciels, publicité, site internet, salons) représentent 55 % des émissions. Viennent ensuite les déplacements (18 %) et les achats de biens (12 %).

Le plan de transition s'aligne sur le rythme de réduction recommandé par l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour une trajectoire compatible avec 1,5 °C, soit −4,2 % par an. Il fixe trois objectifs, par rapport à 2025 :

- −21 % d'émissions d'ici 2030 et −90 % en 2050 ;
- −17 % d'ici 2028, grâce à sept actions chiffrées ;
- −25 % d'émissions par kilomètre parcouru d'ici 2030.

Les actions portent sur les principaux postes :

- Déplacements : train pour tous les trajets longs, y compris en cas d'annulation, vélo électrique pour rejoindre les gares, covoiturage pour les soirées de club.
- Achats : arbitrage des dépenses de visibilité et réemploi du matériel de stand, revue annuelle des abonnements logiciels, repas d'affaires végétariens, choix de fournisseurs de services plus sobres.
- Bureau : entretien et contrôle d'étanchéité de la climatisation, demandés au bailleur.
- Matériel : priorité à l'occasion et durée d'usage prolongée (ordinateurs 8 ans, écrans 10 ans).

Ces actions ne demandent pas de budget spécifique. La dirigeante pilote le plan et en assure le suivi.

L'empreinte carbone sera recalculée chaque année à partir de la comptabilité. Le prochain bilan visera le niveau « Standard » de la méthode : saisie dans un outil conforme de l'ABC, cartographie des risques climatiques et trajectoire à 10 ans.

Contribution du plan de transition climatique à la réduction des émissions de GES

Le plan vise une baisse de 0,68 t CO2e d'ici 2030, de 3,21 à 2,53 t CO2e, soit −21 % par rapport à 2025 :

- Scope 1 : −0,05 t (−50 %), grâce à l'entretien de la climatisation, qui réduit les fuites de fluide frigorigène R410A.
- Scope 2 : stable (0,085 t), car l'électricité est incluse dans les charges du local, sans levier sur le fournisseur.

- Scope 3 : −0,63 t (−18 %), sur trois postes :

- 1) Voyages d'affaires : −0,21 t (−40 %), grâce au report de la voiture vers le train, le vélo et le covoiturage ;
- 2) Biens et services achetés : −0,33 t (−16 %), grâce à la baisse des dépenses de visibilité et d'abonnements, aux repas végétariens et au choix des fournisseurs ;
- 3) Biens d'investissement : −0,09 t (−38 %), grâce à la fin d'amortissement du matériel actuel (poste fixe amorti sur 8 ans).

Les actions déjà chiffrées couvrent 0,55 t, soit 17 % des émissions, d'ici 2028. Le reste viendra des choix de fournisseurs et de la gestion du matériel.

Ces résultats seront vérifiés chaque année avec le recalcul de l'empreinte carbone.

Année prévue d'adoption d'un plan de transition climatique

2026

C4 Risques climatiques

Aléas et risques climatiques recensés

Risque 1

DESCRIPTION

Épisodes de forte chaleur (canicules) : inconfort et besoin accru de climatisation dans le bureau, situé à l'étage ; risque de baisse de productivité.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Identification qualitative fondée sur l'expérience de la dirigeante (étés 2025) ; exposition du bureau évaluée à partir de sa configuration (étage, climatisation réversible).

HORIZON TEMPOREL

Court terme

ACTIONS D'ADAPTATION ENTREPRISES

- Bureau équipé d'une climatisation réversible ;
- Entretien annuel prévu (demandé au bailleur) ;
- Possibilité de travailler à distance et de basculer les réunions en visioconférence.

Risque 2

DESCRIPTION

Perturbations des transports ferroviaires (annulations, grèves, épisodes climatiques extrêmes) empêchant de se rendre chez les clients, avec un report sur la voiture plus émetteur.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Retour d’expérience 2025 et analyse des déplacements du bilan carbone : le trajet en voiture de remplacement est le premier poste de déplacement de l’année.

HORIZON TEMPOREL

Court terme

ACTIONS D’ADAPTATION ENTREPRISES

Règle de remplacement prévue au plan de transition :

- En cas d’annulation, report du déplacement ou bascule en visioconférence plutôt que la voiture ;
- Missions majoritairement réalisables à distance.

Risque 3

DESCRIPTION

Risque de transition réglementaire et de marché : l’évolution des obligations climat et RSE (CSRD, exigences des donneurs d’ordre, allégations environnementales) fait varier la demande des PME clientes, à la hausse comme à la baisse.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Analyse qualitative de la dépendance du chiffre d’affaires aux réglementations, appuyée sur la veille réglementaire de l’activité.

HORIZON TEMPOREL

Moyen terme

ACTIONS D’ADAPTATION ENTREPRISES

- Veille réglementaire automatisée et continue ;
- Offre diversifiée, collant à l'actualité règlementaire (BEGES, stratégie climat, EcoVadis, VSME, formation…) pour limiter la dépendance à une seule obligation.

Impacts financiers potentiels des risques climatiques

Risque n°	Ce risque a-t-il des impacts financiers potentiels ?	Description des impacts financiers potentiels	Niveau de risque	Horizon temporel
1	OUI	**Impact limité** : l'électricité de la climatisation est comprise dans les charges du local, avec un risque de hausse des charges à terme. Perte de productivité possible lors des journées de très forte chaleur.	Faible	Court terme
2	OUI	**Surcoûts ponctuels** : billets à racheter, indemnités kilométriques en cas de recours à la voiture, journée de mission décalée ou perdue. Risque limité, car la plupart des missions peuvent être réalisées à distance.	Faible	Court terme
3	OUI	La totalité du chiffre d'affaires dépend de la demande en conseil et en formation RSE et climat. Un allègement ou un report des obligations (CSRD, exigences des donneurs d'ordre) peut réduire fortement la demande ; leur renforcement peut au contraire l'augmenter. Impact atténué par la diversification de l'offre.	Élevé	Moyen terme

PARTIE

Social

Les métriques sociales permettent d'appréhender de manière structurée la façon dont notre entreprise gère et développe son capital humain. En apportant des éléments factuels et comparables, ces indicateurs contribuent à évaluer nos pratiques, à identifier les axes de progrès et à démontrer notre engagement en faveur de conditions de travail responsables et d'un impact social positif.

- **B8** Effectifs : caractéristiques générales
- **B9** Effectifs : santé et sécurité
- **B10** Effectifs : rémunération, négociation collective et formation
- **C5** Caractéristiques supplémentaires (générales) des effectifs
- **C6** Informations complémentaires sur les effectifs – Politiques et procédures en matière de droits de l'homme
- **C7** Incidents graves en matière de droits de l'homme

B8 Effectifs : caractéristiques générales

Effectifs par type de contrat

Type de contrat	Nombre de salariés
Contrat permanent	0
Contrat temporaire	0

Effectifs par genre

Genre	Nombre de salariés
Hommes	0
Femmes	0
Autres	0
Non communiqué	0

Taux de rotation du personnel

Non applicable si l'entreprise emploie moins de 50 salariés

Effectifs par pays

Pays	Nombre de salariés
—	—

B9 Effectifs : santé et sécurité

Nombre d'accidents du travail
0

Taux d'accidents du travail comptabilisables
0

Nombre de décès dus à des accidents du travail
0

B10 Effectifs : rémunération, négociation collective et formation

Respect du salaire minimum applicable
OUI

Rémunération horaire brute moyenne des salariés hommes en euros
Non applicable si l'entreprise emploie moins de 150 salariés, en notant que ce seuil sera ramené à 100 salariés à partir du 7 juin 2031.

Rémunération horaire brute moyenne des salariés femmes en euros
Non applicable si l'entreprise emploie moins de 150 salariés, en notant que ce seuil sera ramené à 100 salariés à partir du 7 juin 2031.

Écart en pourcentage entre la rémunération des salariés hommes et des salariés femmes
Non applicable si l'entreprise emploie moins de 150 salariés, en notant que ce seuil sera ramené à 100 salariés à partir du 7 juin 2031.

Nombre de salariés couvert par des conventions collectives
0 salariés

Part de salariés couverts par des conventions collectives
n/a

Nombre moyen d'heures de formation par genre

Genre	Total des heures de formation suivies par les salariés de ce genre	Nombre moyen d'heures de formation
Hommes	0 heures	n/a
Femmes	0 heures	n/a
Autres	0 heures	n/a
Non communiqué	0 heures	n/a

C5 Caractéristiques supplémentaires (générales) des effectifs

Ratio femmes/hommes au niveau de l'encadrement

Cet indicateur n’est pas applicable car l'entreprise a moins de 50 salariés.

Travailleurs indépendants et salariés temporaires

Cet indicateur n’est pas applicable car l'entreprise a moins de 50 salariés.

C6 Informations complémentaires sur les effectifs de l’entreprise – Politiques et procédures en matière de droits de l’homme

La politique de l'entreprise couvre-t-elle le travail des enfants ?

L'entreprise ne dispose pas d’un code de conduite ou d’une politique en matière de droits de l’homme pour son personnel.

La politique de l'entreprise couvre-t-elle le travail forcé ?

L'entreprise ne dispose pas d’un code de conduite ou d’une politique en matière de droits de l’homme pour son personnel.

La politique de l'entreprise couvre-t-elle la traite des êtres humains ?

L'entreprise ne dispose pas d’un code de conduite ou d’une politique en matière de droits de l’homme pour son personnel.

La politique de l'entreprise couvre-t-elle la discrimination ?

L'entreprise ne dispose pas d’un code de conduite ou d’une politique en matière de droits de l’homme pour son personnel.

La politique de l'entreprise couvre-t-elle la prévention des accidents ?

L'entreprise ne dispose pas d’un code de conduite ou d’une politique en matière de droits de l’homme pour son personnel.

C7 Incidents graves en matière de droits de l’homme

L’entreprise a-t-elle confirmé des incidents graves au sein de son personnel liés au travail des enfants ?

L'entreprise n'a pas confirmé d'incidents graves liés aux droits de l’homme au sein de son personnel

L’entreprise a-t-elle confirmé des incidents graves au sein de son personnel liés au travail forcé ?

L'entreprise n'a pas confirmé d'incidents graves liés aux droits de l’homme au sein de son personnel

L’entreprise a-t-elle confirmé des incidents graves au sein de son personnel liés à la traite des êtres humains ?

L'entreprise n'a pas confirmé d'incidents graves liés aux droits de l’homme au sein de son personnel

L’entreprise a-t-elle confirmé des incidents graves au sein de son personnel liés à la discrimination ?

L'entreprise n'a pas confirmé d'incidents graves liés aux droits de l’homme au sein de son personnel

Autres thèmes concernant des incidents graves confirmés relatifs aux droits de l’homme

L'entreprise n'a pas confirmé d'incidents graves liés aux droits de l’homme au sein de son personnel

Description des actions mises en œuvre pour gérer les incidents confirmés

L'entreprise n'a pas confirmé d'incidents graves liés aux droits de l’homme au sein de son personnel

Incidents graves en matière de droits de l’homme dans la chaîne de valeur et auprès des parties prenantes externes

L'entreprise n'a pas connaissance d’incidents confirmés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés affectées, des consommateurs ou des utilisateurs finaux

PARTIE

Gouvernance

Les métriques de gouvernance permettent d'évaluer la manière dont notre entreprise est dirigée, contrôlée et responsabilisée. Elles apportent une vision claire et factuelle de nos pratiques de gouvernance, renforcent la crédibilité de notre démarche, soutiennent la confiance des parties prenantes et contribuent à une gestion transparente et durable de l'entreprise.

B11 Condamnations et amendes en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption

C8 Recettes de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'UE

C9 Ratio femmes/hommes au sein de l'organe de gouvernance

B11 Condamnations et amendes en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption

Nombre de condamnations pour violations des lois anti-corruption

Non pertinent

Montant total des amendes infligées pour corruption

Non pertinent

C8 Recettes de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'UE

Chiffre d'affaires issu des armes controversées (Mines antipersonnel, sous-munitions, armes chimiques, biologiques)

L'entreprise n'exerce pas d'activité dans les secteurs sensibles

Chiffre d'affaires issu du tabac

L'entreprise n'exerce pas d'activité dans les secteurs sensibles

Chiffre d'affaires issu des combustibles fossiles du charbon

L'entreprise n'exerce pas d'activité dans les secteurs sensibles

Chiffre d'affaires issu des combustibles fossiles du pétrole

L'entreprise n'exerce pas d'activité dans les secteurs sensibles

Chiffre d’affaires issu des combustibles fossiles du gaz

L'entreprise n'exerce pas d'activité dans les secteurs sensibles

Total du chiffre d’affaires issu des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz)

L'entreprise n'exerce pas d'activité dans les secteurs sensibles

Chiffre d’affaires issu des pesticides et produits agrochimiques

L'entreprise n'exerce pas d'activité dans les secteurs sensibles

L’entreprise est-elle exclue des indices de référence « Accord de Paris » de l’Union ?

NON

C9 Ratio femmes/hommes au sein de l’organe de gouvernance

Ratio de mixité au sein de l’organe de gouvernance

L'entreprise ne dispose pas d'organe de gouvernance.